

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement et je pose la question de privilège. Je regrette vivement que l'on ait donné à entendre que «Salon 16» est une taverne.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Sur division.

(La motion est adoptée et les amendements, lus pour la 2^e fois, sont adoptés.)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Cinq heures.

M. l'Orateur suppléant (M. Boulanger): D'accord?

Des voix: D'accord.

(A 5 heures la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)

(FIN DU VOLUME II)